

CACHET DU SERVICE

MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



DECLARATION FONCIERE

Commune :

Section :

Parcelle :

(En application de l'article 177 du Code général des Impôts, la présente déclaration doit être souscrite dans les délais légaux par les propriétaires, les locataires ou les gérants d'immeubles pour chacune de leurs parcelles ou propriétés)

ANNEE

Service d'assiette des Impôts :

A – Identité du propriétaire NCC : Forme juridique :

Nom et prénoms ou raison sociale :

Date et lieu de naissance : Pays.....

CNI Autre pièce (préciser) N° Nationalité :

Nom et prénoms du père : Nom et prénoms de la mère :

B – Adresse de résidence (personne physique) ou **siège social** (entreprise)

Adresse postale : BP Ville Tél

Quartier : Lot..... Ilot..... TF..... Circonscription foncière.....

Informations complémentaires.....

C – Adresse professionnelle

Profession : Employeur

Adresse postale : BP..... Ville..... Quartier..... Tél.....

E-mail : Tél. Portable.....

D – Situation de la propriété imposable (1)

Localité Quartier : Lot..... Ilot..... TF..... Circonscription foncière

Surface du terrain : Année d'acquisition : Propriété : bâtie non bâtie

E – Valeur locative des immobilisations des entreprises industrielles, commerciales ou de prestations de services

Immobilisations	Valeur brute au bilan	Taux (cocher)		Valeur locative
		A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	
Terrain d'usine		5,6 %		
Autre(s) terrain(s)		15 %	10 %	
Bâtiments industriels (usines)		5,6 %		
Bureaux		15 %	10 %	
Magasins		15 %	10 %	
Hangars		15 %	10 %	
Logements du personnel		15 %	10 %	
Autres bâtiments imposables		15 %	10 %	
Autres immobilisations imposables (parking, digue, pylône, cuve de stockage, etc.)		15 %	10 %	
Matériels et outillages fixes, agencements et installations non imposables				
Total valeur locative				
Quotité éventuellement exonérée (entreprises sous exemption temporaire, détail au tableau I)				
Base imposable				

Notes (1) Une déclaration doit être souscrite pour chaque parcelle. Par « parcelle », on entend un ensemble d'un seul tenant appartenant à une même personne physique ou morale.

(2) Pour la valeur locative des industriels, appliquer les taux de la colonne A ; et pour les commerçants et prestataires de services, les taux de la colonne B.

F – Valeur locative des locaux habités par le propriétaire, donnés en location ou vacants

N°	Etage	Nature du local (1)	Nombres de pièces	Superficie en m ²	Année d'achèvement	Montant annuel du loyer (2)	Nature de l'occupation (3)	Nom et adresse de l'occupant
1	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
2	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
3	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
4	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
5	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
6	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
7	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
8	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
9	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
10	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
11	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
12	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
13	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Total Valeur locative /

NOTES

Si la déclaration vise une propriété non bâtie, mettre une croix sur le tableau ci-dessus

- (1) Préciser s'il s'agit d'un appartement, un studio, une chambre indépendante, une villa, un atelier, un hangar, un garage, une boutique, un bureau ou un entrepôt.
- (2) Si la location n'a porté que sur une partie de l'année, ramener le loyer à l'année.
- (3) Porter dans cette colonne l'une des trois mentions suivantes : propriétaire, locataire, ou vacant.

G- Valeur locative des entreprises hôtelières

Nombre total de chambres :

Nombre de chambres par catégorie	Prix unitaire
a)	-----
b)	-----
c)	-----
d)	-----
e)	-----
Total	-----

• **Autres propriétés mises en location**

- Nombre et nature :
- Loyer annuel :
- Nombre de pièces : **Total Valeur locative :**

H- Valeur locative des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles

Exploitations agricoles	Superficie en production (en hectare)	Tarifs (en francs par hectare)
Hévéa	-----	7.500
Cacao	-----	5.000
Café	-----	
Banane	-----	
Ananas	-----	
Coco	-----	
Palmier à huile	-----	2.500
Canne à sucre	-----	
Mangues	-----	
Anacarde	-----	
Citron	-----	
Papaye	-----	

I- Tableau de suivi des exonérations des contribuables sous régime spécial

Nature du régime	<input type="checkbox"/> Code des Investissements <input type="checkbox"/> Agrément à l'investissement <input type="checkbox"/> Déclaration à l'investissement <input type="checkbox"/> Code pétrolier <input type="checkbox"/> Code minier <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :			
	Période et taux d'exonération	Date de début de l'exonération	Date de fin de l'exonération	Année d'exonération (1)
Montant de l'exonération (Réservé à l'Administration)	100% <input type="checkbox"/> 75% <input type="checkbox"/> 50% <input type="checkbox"/> 25% <input type="checkbox"/>			

(1) préciser : "1^{ère} année", "2^e année", etc.

Déclaration certifiée sincère
 A..... le
 Nom, qualité et signature du déclarant